

Commune de Caubon Saint Sauveur

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Janvier 2018

Nouvelle convention CDG

Le Conseil Municipal a adhéré à la nouvelle convention du Centre de Gestion de La Fonction Publique dénommée « Convention Accompagnement numérique » qui remplace les 3 conventions qui liaient la commune à cet organisme.

Participation financière à la protection sociale complémentaire prévoyance des agents.

La commune participera à hauteur de 10 euros par mois pour la protection complémentaire prévoyance des agents.

Approbation des statuts du Syndicat Mixte du Dropt Aval

Les statuts de ce Syndicat ont été approuvés à l'unanimité des participants.

Election des délégués du Syndicat Mixte du Dropt Aval

Pour siéger au Comité Syndical de cet organisme, les délégués en place ont été réélus. Jean -Christophe Ducceschi est délégué titulaire de la commune, Christophe Fabre-Pinon est délégué suppléant.

Devis de rénovation de l'éclairage public

Il a été décidé de demander au Syndicat d'Electrification un autre devis intégrant le solaire photovoltaïque.

Mobilisation enveloppe « fonds de concours » pour la commune de Castelnau sur Gupie

Etant donné que les communes de Caubon Saint Sauveur et Castelnau-sur-Gupie ont mis en place un regroupement pédagogique, les élus ont décidé de mobiliser 6 500 euros de l'enveloppe « fonds de concours » attribuée par Val de Garonne Agglomération au profit de la commune de Castelnau sur Gupie pour son projet de regroupement des écoles.

Possibilité de désigner des délégués au Syndicat mixte Trec, Gupie et Médier

Jean-Christophe Ducceschi a été désigné.

Affiché à la porte de la mairie le 1 Février 2018



Catherine BERNARD, Maire